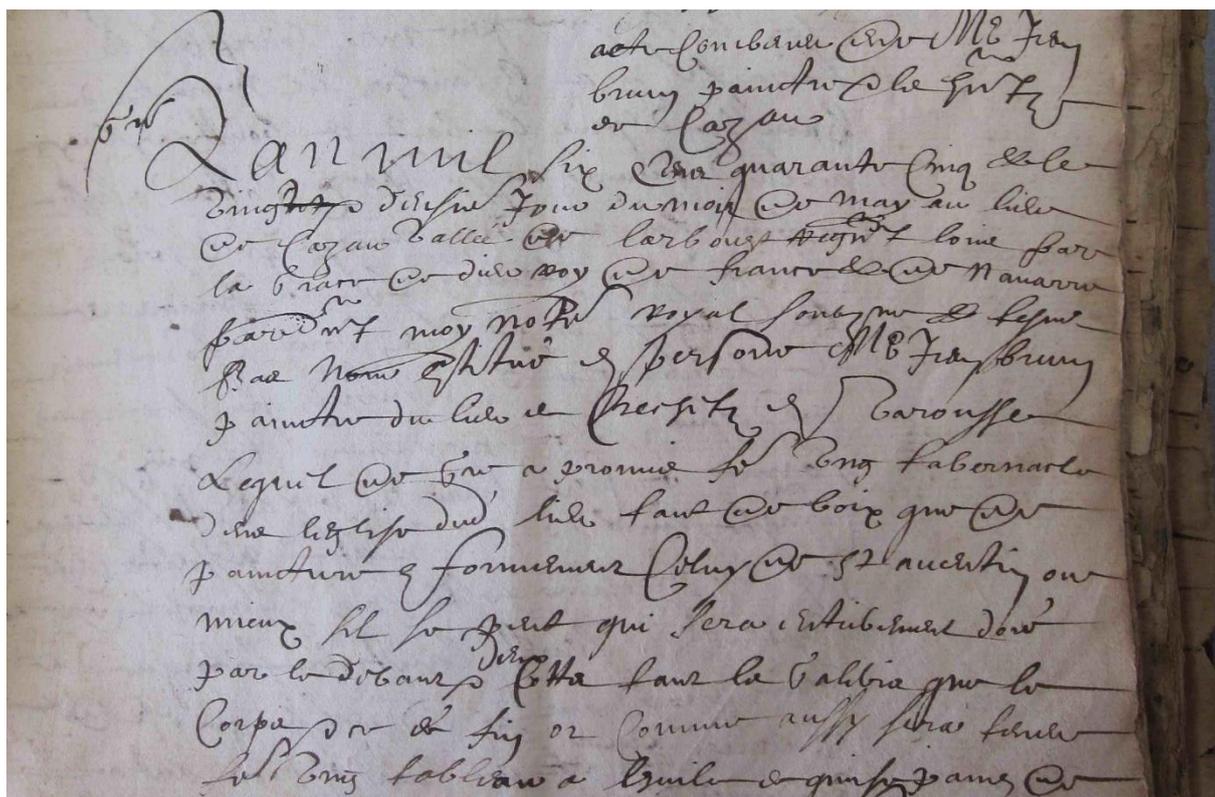


Une page d'histoire...

En 1645 la communauté de Cazaux commande un tabernacle pour l'église à un peintre de Créchet en Barousse.

A cette époque les communes n'existent pas encore. La communauté des villageois est dirigée par un consul, élu pour une année le 1^{er} janvier. Il est aidé dans sa tâche par le consul de l'année précédente. Les décisions importantes sont prises en conseil général des habitants, réunis « à son de cloche » sur la place publique ou à l'église. Chaque Maison est représentée, et le notaire se déplace pour prendre acte des délibérations.



Conseil départemental de la Haute-Garonne - Archives départementales- 3E24315

**« Acte convenu entre Me Jean
Brun peintre et la communauté
de Cazau**

L'an mil six cens quarante cinq et le vingt deusièsme jour du mois de may au lieu de Cazau, vallée de Larboust, régnant Louis par la grâce de Dieu Roy de France et de Navarre pard(eva)nt moy not(ai)re royal subsigné et tesm(oings) bas nommés, (con)stitué en personne Me Jean Brun painctre du lieu de Crechets en Barousse lequel de gré a promis faire un tabernacle dans l'église dud(it) lieu, faict de boix que de peinture (con)formément celuy de St Aventin ou mieux s'il se peut, qui sera entièrement doré par le devant et des cottés, tant la galerie que le corps, et ce de fin or ».



Il s'agit du vieux tabernacle qui est encore à l'église, dans la chapelle Ste Anne.

On lui commande aussi un tableau de l'assomption qui était encore là en 1832, lors d'une visite de l'évêque. Par contre, il n'est plus signalé à l'inventaire en 1840.

« Comme aussy sera tenu faire ung tableau à l'huile de quinze pans de hauteur et douze de largeur conformément il a esté mesuré, et ce comprins la corniche dans lequel tableau sera despaincte et représentée l'assomption de la vierge » (...)

« Il sera aussy teneu de dépaindre la crédence à la destrempe selon la mesure que Mr l'arciprebtre le fera faire, et à blanchir la murailhe du balustre depuis le bord de boutte en bas à la

destrempe aussy » (...)

Voilà un point d'histoire essentiel : C'est à ce moment que les fresques de l'abside ont été blanchies. Elles seront redécouvertes en 1873 par le peintre Bertrand Bernard.

Henri Pac écrivait *« Elles avaient été badigeonnées en 1790 afin d'être soustraites aux fureurs révolutionnaires »*. C'est une erreur souvent recopiée.

En fait, à cette époque le chœur est réaménagé avec ce tabernacle et sans doute un retable dont il reste des morceaux. Pour mettre en valeur ce nouveau mobilier, un fond blanc sera mieux adapté. Et comme ils vont cacher la fresque de l'assomption, ils commandent un nouveau tableau de ce sujet (c'est une hypothèse).

« et ce moyenant le prix et somme de cent livres t(ournoi)s payable présentement cinq(uan)te livres et les cinquante restantes entre icy la prochaine feste Mr St Michel de septembre ensemble lantière fabrique du grain provenant à ladite église qui est de dix muis, lequel est trois espèces, autant d'une condition que d'autre, scavoir bled, orge et millet et ce pour trois années seulement »

Le prix est conséquent : 100 livres + 3 années de la part de l'église sur la récolte des grains du village. A cette époque chaque paysan devait payer la dime (1 gerbe sur 10) pour l'église. Un muy contenait 12 coupeaux de 14 litres environ.

« promettant le sieur Brun avoir prest ledit tabernacle et autre choses sy dessus expessiffiées dans huict mois a compter de ce jourdhuy »

Et voici les représentant du village :

« Me Sebastian Despouy, prêtre et archiprêtre dud(it) lieu, Jean Arrey et Bernard Espourtau, (con)suls, Jean Ostau, Pierre Hauret, marguilliers, assisté de la plus et grande et saine (par)tie des manantz et h(abita)ntz dudit lieu » (...)

« P(ré)se)nts Me Bathélemy Fourtine, prêtre et recteur de Garin, Simon Ostau et Bernard Carrère, aussy prêtres dudit lieu h(abita)nts, requis pour tesmoings, signés avec lesdits Arrey, (con)sul, et Brun et Simon Fondere, et Jean Lac (...) habitants, les autres ont dit ne scavoir, et moy notaire royal sousigné ».

Si ces pages d'histoire vous intéressent, nous en avons beaucoup en réserve...